

DOSSIER D'INSCRIPTION EMS 2021-2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM de l'enfant.....PRÉNOM.....
DATE DE NAISSANCE.....NATIONALITÉ.....
ADRESSE.....
.....

Adhérent d'une association sportive OUI - NON
Si OUI, laquelle

NOMS ET PRÉNOMS DES PARENTS.....
N° de TÉLÉPHONE et MAIL des parents : Domicile.....
Portable.....
Mail.....

Personne à contacter en cas d'urgence :
Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Nom, adresse et n° téléphone du médecin traitant.....
.....



APTITUDE À LA PRATIQUE SPORTIVE / AUTORISATIONS

Nous soussignons, Madame, Monsieur :.....

- Certifions l'aptitude de notre enfant sus visé à pratiquer les activités sportives proposées au programme de l'École Municipale des Sports. En cas de contre-indications, nous nous engageons à les faire connaître par écrit.
- Autorisons l'anesthésie de notre enfant sus visé au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.
- Autorisons la prise de vues (photographie ou vidéo) de notre enfant sus visé lors des diverses activités effectuées dans le cadre de l'École Municipale des Sports.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- 1 attestation de responsabilité civile des parents et une assurance extra-scolaire ;
- 1 justificatif de domicile (facture énergie, téléphone, quittance de loyer, etc.) ;
- le montant du règlement, par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en espèces, à savoir :
 - o 8,00 € par période (domicilié dans un quartier prioritaire¹ de Saint-Claude)
 - o 10,00 € par période (domicilié à Saint-Claude et communes rattachées)
 - o 14,00 € par période (domicilié hors Saint-Claude)

Une dégressivité de 1,50 € est accordée pour l'inscription d'un second ou troisième membre d'une même famille (frère et sœur).

L'inscription ne sera effective qu'à réception de l'ensemble des pièces.

MESURES COVID-19 / ATTENTION : le Pass Sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans. Un contrôle sera effectué le lundi matin. En l'absence de pass, l'accès à l'École Municipale des Sports sera refusé et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Ce dossier obligatoire est valable pour une année scolaire. En cas de participation à plusieurs Écoles Municipales des Sports, vous n'avez qu'à vous acquitter de la contribution financière pour chaque période retenue après avoir rempli ce dossier une première fois.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements, j'ai pris connaissance des conditions d'inscriptions et de fonctionnement de la structure et je les accepte. Je m'engage à signaler tout changement relatif à cette déclaration.

À..... le

Signature des parents

¹ En fonction de l'adresse du domicile

